

AVIS DE CONVOCATION
à l'assemblée annuelle des détentrices
et détenteurs d'actions ordinaires

AVIS D'ACCÈS aux documents
reliés aux procurations



ASSEMBLÉE HYBRIDE

Par webdiffusion en direct à l'adresse :
<https://www.icastpro.ca/o4awoy>

En personne à l'adresse :
Fairmont Palliser
133, 9^e avenue, S.-O.
Calgary (Alberta) Canada

Joignez-vous à nous lors de l'**assemblée annuelle des détentrices et détenteurs d'actions ordinaires**
afin de vous prononcer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

Pour plus de renseignements,
veuillez consulter :

1	Recevoir les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant	Partie 1 de la Circulaire et Rapport annuel 2024
2	Élire les membres du conseil d'administration	Partie 1 de la Circulaire
3	Examiner une résolution consultative en vue d'accepter l'approche du conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») en matière de rémunération de la haute direction	Partie 1 de la Circulaire
4	Nommer Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur indépendant	Partie 1 de la Circulaire
5	Examiner les propositions d'actionnaires	Parties 1 et 7 de la Circulaire
6	Examiner toute autre question dont l'assemblée pourrait être dûment saisie	Partie 1 de la Circulaire



Votez maintenant!
C'est simple.

Nous vous invitons à lire notre Circulaire avant de voter.
Consultez la Circulaire sur : bnc.ca/investisseurs ou sedarplus.ca

Vous trouverez joint au présent avis votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote que vous pourrez utiliser pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires de la Banque. Vous pouvez exercer vos droits de vote avant ou lors de l'assemblée. **Veuillez prendre note que vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote, veuillez donc conserver celui que vous avez reçu avec le présent avis pour exercer vos droits de vote.**

Procédures de notification et d'accès

Conformément à la réglementation en valeurs mobilières et à l'autorisation du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, nous avons choisi de suivre les procédures de notification et d'accès pour la transmission de la Circulaire.

Les procédures de notification et d'accès permettent un accès plus rapide à la Circulaire. Ainsi, à moins d'en faire la demande, vous ne recevrez pas la Circulaire par la poste.

Comment voter

Vous êtes **détentrice ou détenteur inscrit** lorsque vos actions ordinaires sont détenues directement à votre nom auprès de Société de fiducie Computershare du Canada, notre agent des transferts.

Vous êtes un **propriétaire véritable** lorsque vos actions ordinaires sont détenues par un intermédiaire comme un courtier en valeurs mobilières, un fiduciaire ou une institution financière.

DÉTENTRICE OU DÉTENTEUR INSCRIT



VOTER via le formulaire de procuration

Vous devez suivre les instructions se trouvant sur votre formulaire de procuration et transmettre vos instructions en utilisant l'un des moyens suivants :



Votre formulaire de procuration devra, pour être valide, être reçu par Société de fiducie Computershare du Canada **au plus tard le 22 avril 2025 à 17 h (HAE)**.

PROPRIÉTAIRE VÉRITABLE



VOTER via le formulaire d'instructions de vote

Vous devez suivre les instructions se trouvant sur votre formulaire d'instructions de vote et transmettre vos instructions en utilisant l'un des moyens suivants :



Votre intermédiaire doit recevoir vos instructions au plus tard le **21 avril 2025 avant 17 h (HAE)** pour que votre vote soit traité avant 17 h (HAE) le 22 avril 2025. Référez-vous aux directives apparaissant sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous préférez voter lors de l'assemblée ou nommer un fondé de pouvoir afin de vous y représenter et y exercer vos droits de vote, veuillez vous référer à votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote, de même qu'à la [partie 1](#) de la Circulaire pour connaître la marche à suivre.

Comment obtenir un exemplaire imprimé de la Circulaire

Vous pouvez demander de recevoir sans frais un exemplaire de la Circulaire imprimée avant l'assemblée, ou dans l'année qui suit la date de dépôt de la Circulaire, en suivant la procédure suivante :

DÉTENTRICE OU DÉTENTEUR INSCRIT

Avant l'assemblée, composez le :
1 866 962-0498
(sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 1 514 982-8716 (autres pays)

Après l'assemblée, composez le :
1 866 964-0492
(sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 1 514 982-8714 (autres pays)

Entrez le numéro de contrôle à 15 chiffres indiqué sur votre formulaire de procuration.

PROPRIÉTAIRE VÉRITABLE

Composez le **1 877 907-7643**
(sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou
allez sur proxyvote.com et entrez le numéro de contrôle à 16 chiffres indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous en faites la demande avant la date de l'assemblée, la Circulaire vous sera envoyée dans les trois jours ouvrables. Pour recevoir la Circulaire avant la date limite du vote et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande doit être reçue au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 17 h (HAE).

Si vous en faites la demande le jour de l'assemblée ou dans l'année suivant le dépôt de la Circulaire, celle-ci vous sera envoyée dans les dix jours civils suivant la réception de votre demande.

Avec qui communiquer pour des questions ou de l'aide au vote

Pour toutes questions concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès, l'assemblée, ou pour de l'aide au vote, veuillez communiquer avec la firme de sollicitation de procurations Solutions aux investisseurs TMX inc., mandatée par la Banque, en composant le **1 800 864-1460** (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le 1 437 561-5062 (sans frais pour les autres pays) ou par courriel à l'adresse suivante : INFO_TMXIS@TMX.com.

Comment participer à l'assemblée

Nous vous invitons à consulter la [partie 1](#) de la Circulaire et le code de procédure sur bnc.ca/investisseurs pour de plus amples détails, ainsi que pour connaître l'information la plus récente sur la façon d'assister à l'assemblée.

Les actionnaires pourront s'enregistrer et se connecter à la webdiffusion en direct à partir de 8 h 30 (HAR), le 24 avril 2025. Nous recommandons de vous enregistrer à l'avance afin que l'assemblée puisse débuter à 9 h 30 (HAR) précises.